

MANAGE  
cité du verre



Place Albert 1<sup>er</sup>, 1

7170 MANAGE

**Maître Benoit BOSMANS**

**Notaire**

**Rue Barella, 71**

**7160 CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT**

**Vos réf. :**

**Nos réf. : CU1 n° 2023/416\***



**Wallonie**

**CERTIFICAT D'URBANISME N°1 – annexe 16**

Maître,

En réponse à votre demande reçue le 22/11/2023 et relative à un bien sis à 7170 Manage (**Manage**), **rue des Verreries, 9** cadastré **F n° 168/05 r2**, nous vous adressons ci-après les informations visées à l'article D.IV.1, §3, 1° et D.IV.97 du CoDT.

**Le bien en cause :**

- se situe en zone d'activité économique industrielle avec réservation d'infrastructure principale au plan de secteur de « La Louvière- Soignies », adopté par arrêté de l'Exécutif régional wallon du 09/07/1987 et qui n'a pas cessé de produire ses effets
- est repris en zone d'activité économique industrielle au schéma de développement communal
- est compris dans le plan communal d'aménagement qui n'a pas cessé de produire ses effets
- est compris dans le lotissement qui n'a pas cessé de produire ses effets
- est situé dans le périmètre de revitalisation urbaine :
- est situé dans le périmètre de rénovation urbaine de La Hestre – Fayt-sud approuvé par le Gouvernement en date du 14/10/10
- est situé dans une zone d'initiative privilégiée
- a fait l'objet d'une demande de division – article D.IV.102 :
- a fait l'objet d'une demande de déclaration urbanistique :
- a fait l'objet d'un (des) permis d'urbanisme (depuis le 01/01/1977) :
- a fait l'objet d'une demande de permis d'urbanisme – article D.IV.22
- n'a pas fait l'objet d'un arrêté communal d'inhabitabilité, ce qui ne signifie pas qu'il est parfaitement salubre.
- nous n'avons pas connaissance d'infraction constatée par notre autorité pour ce bien, ce qui ne signifie pas qu'il n'existe pas ou qu'une autre instance (Service public de Wallonie, plainte directe auprès des Cours et Tribunaux...) n'a pas entamé de procédure.
- est classé
- est repris sur la liste de sauvegarde
- est repris dans le périmètre des sites Natura 2000
- est situé à proximité du site à réaménager "Verreries de Scailmont"
- est situé dans un site archéologique (DGO4-Direction de l'archéologie-place du Béguinage, 16 à 7000 MONS-065/32.80.93)
- est situé en zone Seveso :
- est situé en zone inondable :

Service Urbanisme

Courriel : [urbanisme@manage-commune.be](mailto:urbanisme@manage-commune.be) - Fax : 064/518.278

Responsable du Pôle Urbanisme - Logement : Anne-Sophie VANDEROSE ☎ 064/518 265

Agent administratif : Martine Brognon ☎ 064/518.262

**MANAGE**  
cité du verre



- est situé en zone de captage :
- est situé le long de la route nationale (s'adresser au Service public des Routes)
- peut prétendre à l'octroi d'une prime communale relative à l'embellissement des façades (voir site internet de la commune de Manage)
- est inoccupé ce qui signifie qu'il est repris dans un listing de biens inoccupés soumis à taxe communale annuelle : n° 711
- n'est pas situé, à notre connaissance, dans un plan d'expropriation**
- est situé dans une zone soumise au droit de préemption
- est soumis au permis de location
- à notre connaissance, zone équipée du gaz basse pression ou d'emprises en sous-sol**
- est situé le long d'une voirie équipée en eau, électricité, égout (demande de raccordement à l'égout à effectuer auprès du service Travaux). La voirie est pourvue d'un revêtement hydrocarboné, d'une largeur suffisante compte tenu de la situation des lieux.
- parcelle pour laquelle des démarches de gestion des sols ont été réalisées ou sont à prévoir (cf. carte BDES)
- fond de parcelle concernée par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation d'investigation ou d'assainissement des sols (cf. carte BDES)
- le fond de parcelle est susceptible d'être situé dans un site potentiellement pollué ("Verreries de Scailmont") : veuillez-vous adresser à la Spaque (Société Publique d'Aide à l'Environnement) en téléphonant au 04/220.94.11 ([www.spaque.be](http://www.spaque.be))

**Les informations et/ou prescriptions contenues dans le présent certificat d'urbanisme ne restent valables que pour autant que la situation de droit et/ou de fait du bien en cause ne soit pas modifiée.**

**Le présent certificat ne dispense pas de solliciter et d'obtenir le permis d'urbanisme pour l'exécution de travaux ou l'accomplissement conformément au Code. Il ne préjuge en rien des décisions de l'Administration à l'égard des demandes de permis.**

Pour toute information, le guichet du service urbanisme est ouvert du lundi au jeudi de 8h 30 à 12h.

Recevez, Maître, nos salutations distinguées.

Fait à Manage, le 19 décembre 2023

Par le Collège,

Le Directeur général ff,

  
Jean-François BRICHANT.

Le Bourgmestre,

  
Bruno POZZONI.

Service Urbanisme

Courriel : [urbanisme@manage-commune.be](mailto:urbanisme@manage-commune.be) - Fax : 064/518.278

Responsable du Pôle Urbanisme - Logement : Anne-Sophie VANDEROSE ☎ 064/518.265

Agent administratif : Martine Brognon ☎ 064/518.262



## Plan de Secteur

### Secteurs d'aménagement (1978)

- Secteurs d'aménagement (1978)

### Limites communales du PdS

- Limites communales du PdS

### Mesures d'aménagement

- Mesures d'aménagement

### Prescriptions supplémentaires

- Prescriptions supplémentaires

### Infrastructures en révision

- En vigueur

- Annulation

### Périmètres des révisions partielles

- En vigueur

- Annulation

### Réseau routier

- == Autoroute existante

- == Autoroute en projet

- == Route de liaison existante

- == Route de liaison en projet

### Canalisations

- +H Canalisation existante

- +H Canalisation en projet

### Réseau ferroviaire

- Ligne ferroviaire existante

- Ligne ferroviaire en projet

### Lignes électriques haute tension

- > Ligne HT existante


- > - Ligne HT en projet

### Voies navigables

Voie navigable existante

Voie navigable en projet

Points de vue remarquable

 Points de vue remarquable

Périmètres de points de vue remarquable

Périmètres de points de vue remarquable

Intérêt paysager

Intérêt paysager

Intérêt culturel, historique ou esthétique

Intérêt culturel, historique ou esthétique

Liaisons écologiques

Liaisons écologiques

Réservation d'infrastructure principale

Réservation d'infrastructure principale

Extension de zone d'extraction

 Extension de zone d'extraction

Zones d'affectation

Habitat

Habitat à caractère rural

Habitat vert

Services publics et équipements communautaires

Centre d'enfouissement technique

Centre d'enfouissement technique désaffecté

Loisirs

Servitude particulière

Activité économique mixte

Activité économique industrielle

Activité économique spécifique Agro-Economique

Activité économique spécifique Grande Distribution

Activité économique spécifique Risque majeur

- Dépendances d'extraction
- Extraction à destination agricole
- Extraction à destination forestière
- Extraction à destination espaces verts
- Extraction à destination zone naturelle
- Aménagement communal concerté
- Aménagement communal concerté à caractère économique
- Enjeu communal
- Enjeu régional
- Agricole
- Forestière
- Espaces verts
- Naturelle
- Parc
- Eau
- Non affectée ("zone blanche")

Plan de secteur d'origine

Plan de secteur d'origine

Etiquettes des Secteurs d'aménagement (1978)

Etiquettes des Secteurs d'aménagement (1978)

## Parcelles cadastrales (AGDP)

Parcelles cadastrales

- Parcelles cadastrales

## Limites administratives

Région

- Région

Province

- Province

Arrondissement administratif

- Arrondissement administratif

Commune

Commune





## Banque de Données de l'Etat des Sols

Parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols ont été réalisées ou sont à prévoir (Art. 12 §2

Parcelle nécessitant des démarches

Parcelles concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation

Parcelle de nature indicative

## Parcelles cadastrales (AGDP)

Parcelles cadastrales

Parcelles cadastrales

## Limites administratives

Région

Région

Province

Province

Arrondissement administratif

Arrondissement administratif

Commune

Commune

Informations sur l'état des sols

Géométrie

Point

Polygone

Butte:

Taille du buffer (m) 0

Cadastré

Dernière situation

Statut à finventaire

Version 4.8.0

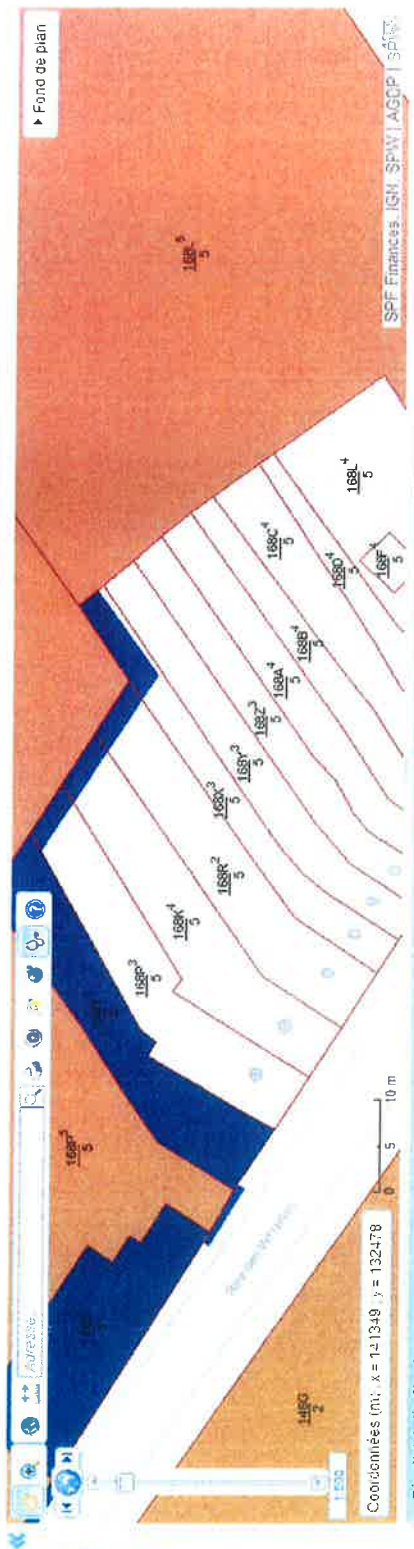
CARTE

# BDES : L'état des sols



FR | DE |

S'authentifier



### Résultat de la sélection :

CADREKEY	CADREKEY	Code INS	Nom commune	Cadre division	Item Division	Section	Radical	Bis	Exposant	Puissance	Version	Date création/mutation	GEOM
520432016B05E002	FR	52005	Manage	MANAGE 1	MANAGE 1	F	0166	05	R	002	V2024	24-05-23	Polyligne

Parcelles en domaine public

Parcelle : ébauché

Parcelles parcelles relatives à l'inventaire BDES

Numéro de parcelle	Dénomination	Commune	GEOM
520432016B05E005	MANAGE 18 DIV section F parcelle n°168 D A 005	MANAGE	Polyligne
520432016B05E006	MANAGE 18 DIV section F parcelle n°168 D C 005	MANAGE	Polyligne
520432016B05E008	MANAGE 18 DIV section F parcelle n°168 D E 005	MANAGE	Polyligne

Liste des fossés rattachés aux parcelles sélectionnées

Source	Référence au dossier	Dénomination
HISTORIQUE - Données historiques et anciennes actualisations	HISTCAD_AEM_Saignes_39_010 - Venerie, glacière, etc - Situation déclinée du centre de la commune. Etablissement construit en 1907, accès au chemin de terre de l'état ligne 04	
BAR - Sites à réaménager (SRW TLPE)	SAP_520432016B05E003-012 - Venerie de Salignon	
SPACQUE	H4504-006-3 - Venerie de Salignon	